A Zone agricole

Ac Secteur agricole dans le périmètre rapproché du captage AEP

Ae Secteur agricole où les éoliennes sont autorisées

Aeca Secteur agricole permettant l'exploitation de carrières à caractère industriel et commercial situé au sein du parc éolien

Aca Secteur agricole permettant l'exploitation de carrières à caractère industriel et commercial

N Zone naturelle

Nc Secteur naturel dans le périmètre rapproché du captage AEP

Nca Secteur naturel : carrière

Nd Secteur naturel : Dépôt de matériaux et matériel travaux publics

Ne Secteur naturel : Equipement léger de sports et loisirs

Nec Secteur naturel : Equipement léger de sports et loisirs dans le périmètre rapproché du captage AEP

NL Secteur naturel : Installations et constructions de sports et loisirs

Nh Secteur naturel : Habitat diffus en milieu naturel

Nhz Secteur naturel : Habitat diffus en milieu naturel et en zone humide

Nj Secteur naturel : Jardins des fonds de parcelles à protéger

Nz Secteur naturel : Secteur dominé par la présence d'une zone humide

Nzc Secteur naturel : Secteur dominé par la présence d'une zone humide dans le périmètre rapproché du captage AEP

UA Zone urbaine correspondant au paysage urbain de centre-bourg ou de village

UAz Secteur urbain : centre-bourg ou village situé en zone humide

UBa Secteur urbain : Faubourg à caractère rural

UBac Secteur urbain : Faubourg à caractère rural dans le périmètre rapproché du captage AEP

UBaz Secteur urbain : Faubourg à caractère rural en zone humide

UBb Secteur urbain : Faubourg à caractère commerçant

UBbz Secteur urbain : Faubourg à caractère commerçant en zone humide

UC Zone urbaine correspondant au paysage urbain de type pavillonnaire à caractère résidentiel récent

UE Zone urbaine correspondant à des activités économiques

UEz Secteur urbain : activités économiques en zone humide

1AUh Zone à urbaniser à vocation d'habitat

1AUe Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques

2AU Zone à urbaniser à plus long terme

Emplacement réservé (ER)

Bande de constructibilité (Oisy)

Bande verte à réaliser

Espace boisé classé (EBC)

Elément remarquable ponctuel à protéger au titre de l'article L.123-1-5 du CU

Chemin à protéger au titre de l'article L.123-1-5 du CU

Trame végétale à protéger au titre de l'article L.123-1- 5 du C.U.

Risques liés aux remontées de nappe :

Nappe subaffleurante

Aléa de sensibilité forte

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA THIERACHE D'AUMALE (AISNE)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES

ECH : 1/7500e et 2500e

2.11

Commune de VENEROLLES

Vu pour être annexé à la délibération en date du:

Prescrit le :

Arrêté le :

Approuvé le :

Modifié le :

Bureau d'études

S.A.S. "Aménager le Territoire Urbaniste"
15, rue des Veneurs - 60200 COMPIEGNE
Tél: 03 44 20 04 52

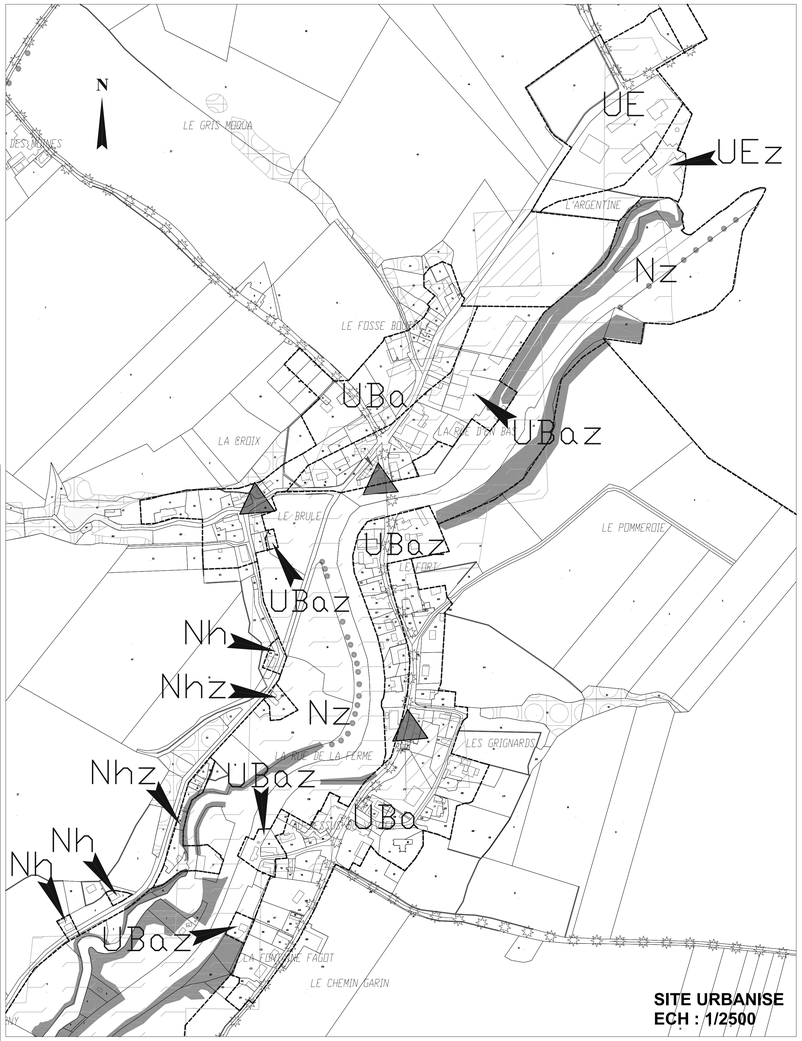

SITE URBANISE
ECH : 1/2500

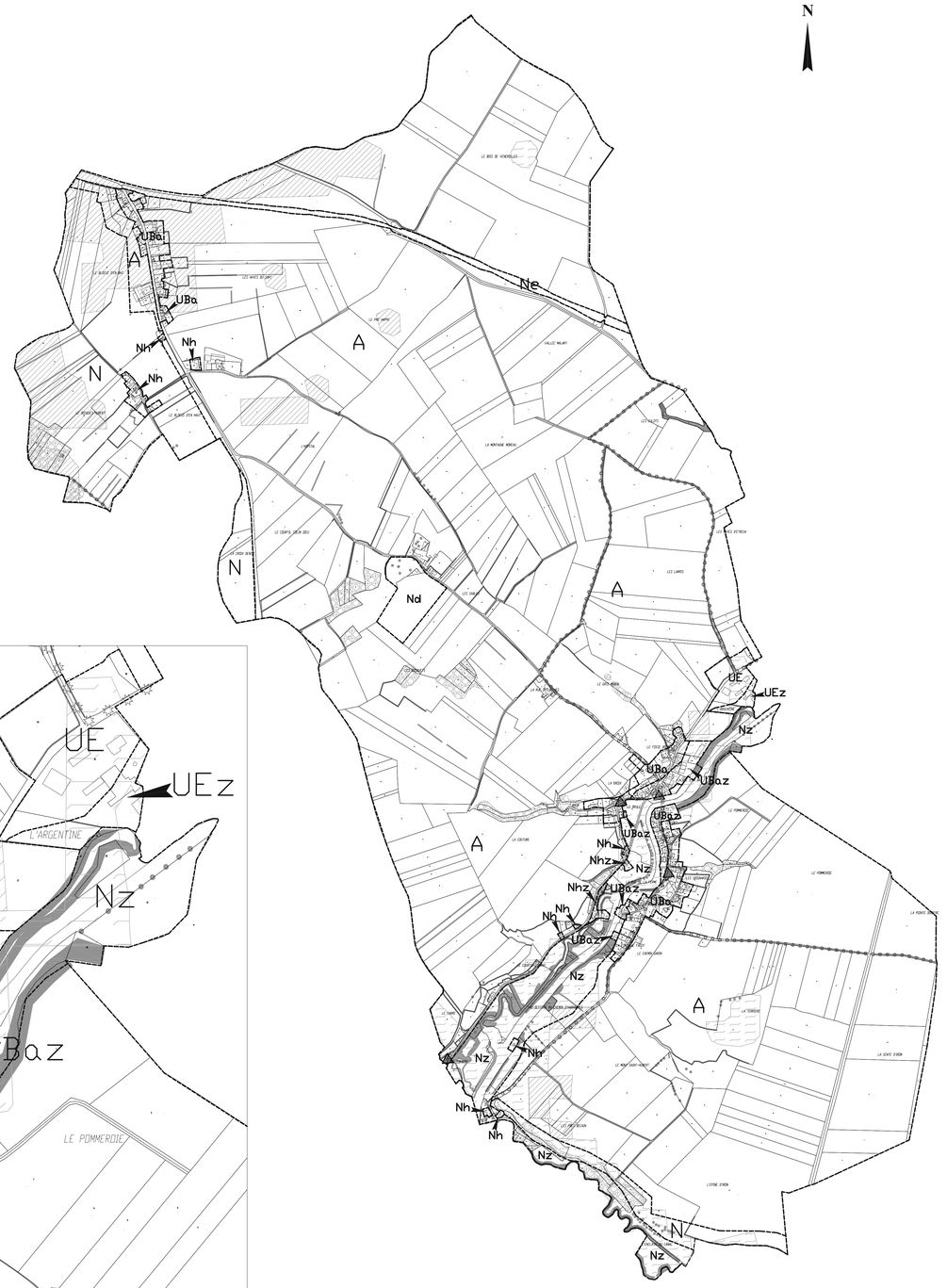

COMMUNE
ECH : 1/7500